

**DECLARATION DE LA MODIFICATION  
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION N° 15272\*02  
Article R512-54-II du code de l'environnement**

**1- DECLARANT**

**Personne morale**       **Personne physique :**     Madame     Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique  N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone  Portable  Fax  (facultatif)

Courriel

**Signataire de la déclaration (pour une personne morale)**

Nom  Prénoms

Qualité

**2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION**

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

**Adresse de l'installation :**  identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone  Portable  Fax  (facultatif)

Courriel

**Description générale du projet de modification de l'installation :**

Activité de cultures : Mais, Blé, Orge, Triticale, RGI, Prairie - Activité d'élevage : 75 vaches laitières (rubrique 2101-2c) et 75 Génisses.

**Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :**

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :  Oui  Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :  Oui  Non

### 3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation  
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui  Non

Si oui, le déclarant peut joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Implantation d'un nouveau bâtiment agricole équipé de panneaux photovoltaïques sur le toit. Ce bâtiment sera implanté sur le site siège d'exploitation, en remplacement d'un bâtiment qui n'existe plus. Ce bâtiment sera à destination de stockage pour le fourrage et d'abri pour les bovins.



## 5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation  
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui  Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

## 6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :  
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui  Non

## 7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant



PREUVE DE DEPOT N°

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE  
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**  
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

SCEA REVEILLERE	
LIEU DIT SAINTE ANNE	
CHEMILLE MELAY	
49120	CHEMILLE EN ANJOU

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.*
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....

Demande de modification de certaines prescriptions applicables : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).*



Département :  
MAINE ET LOIRE

Commune :  
CHEMILLE-EN-ANJOU

Section : C  
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 22/10/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

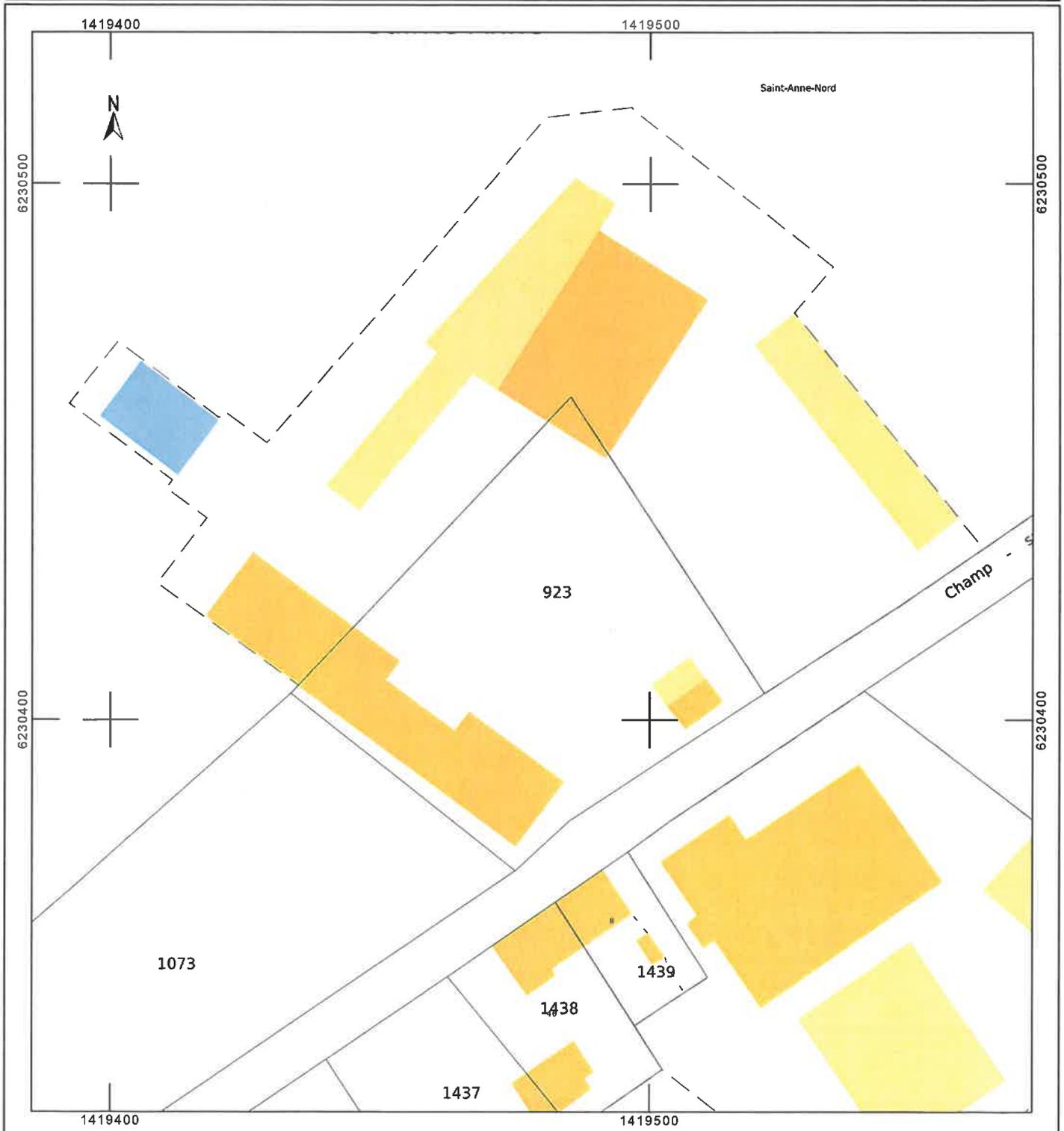
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

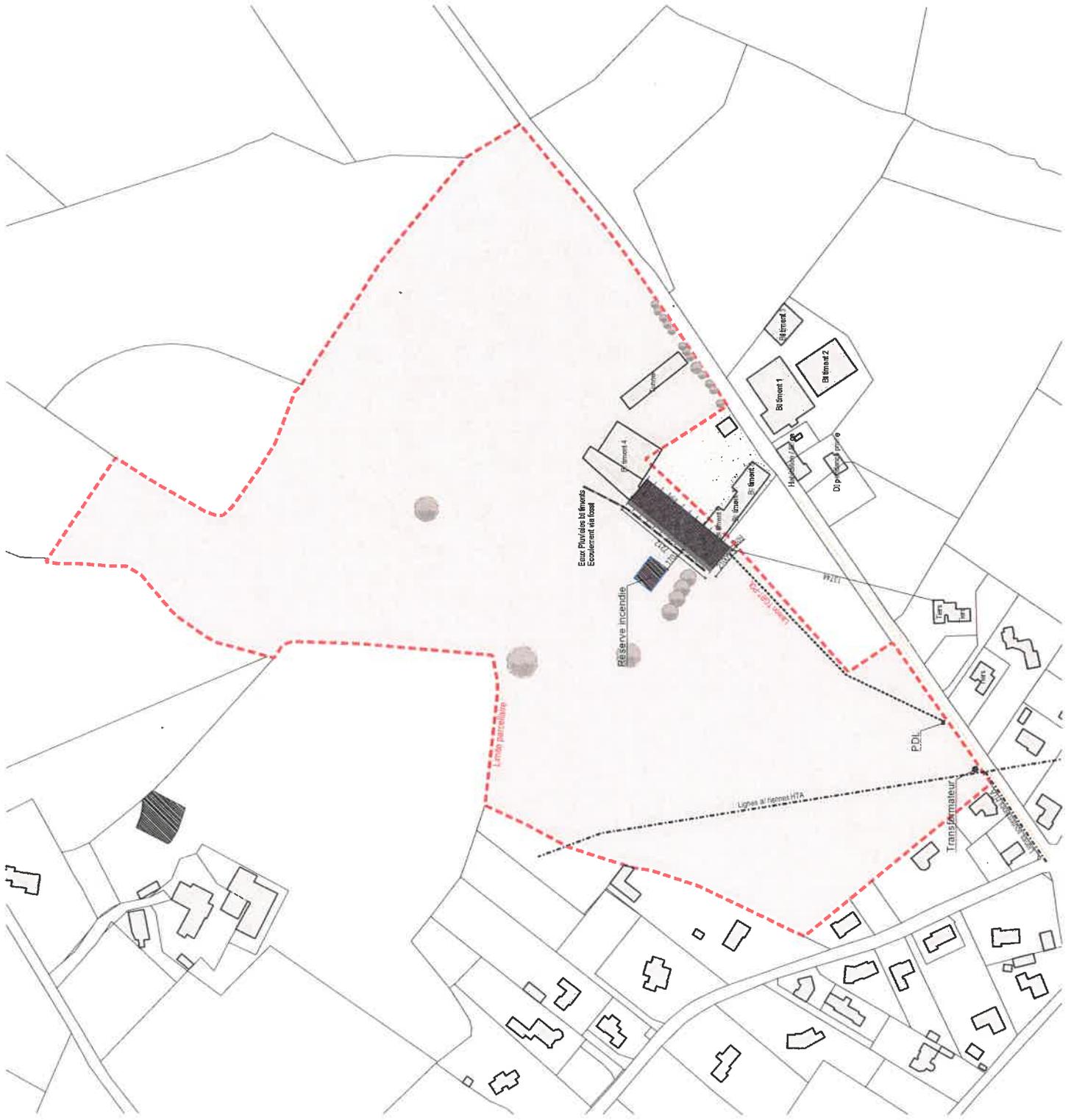
Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF du Maine et Loire - Cholet  
42 RUE DU PLANTY 49300  
49300 CHOLET  
tél. 02 41 49 58 28 -fax 02 41 49 58 87  
sdif49.cholet@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr







CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AGRICOLE  
 AVEC TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE  
 A DESTINATION DE STOCKAGE

Surface du terrain : 130 238 m<sup>2</sup>  
 Emprise au sol du projet : 1 525 m<sup>2</sup>

Rt socle Basse Tension :   
 Rt socle Eaux Pluviales et Evénements :   
 Rt socle Haute Tension : 

- Bâtiment 1: Hangar - Métal nel vitrésé 1 000 m<sup>2</sup>
- Bâtiment 2: Hangar - Métal nel 700 m<sup>2</sup>
- Bâtiment 3: Hangar - Fourrage 300 m<sup>2</sup>
- Bâtiment 4: Stabulation 1 300 m<sup>2</sup>
- Bâtiment 5: Hangar 4 mois - Ancienne stabulation
- Bâtiment 6: Stabulation 300 m<sup>2</sup>
- Bâtiment 7: Salle de traite 300 m<sup>2</sup>
- Bâtiment 8: Stockage métal nel 300 m<sup>2</sup>

Jean-Baptiste NICOL - ADE HMO/NP  
 8, rue fermière 61300 LA ST ALBAN  
 06694816103 - nicol@adehmo-np.fr  
 524 62 4699 00035 - hmo01187

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AGRICOLE  
 AVEC TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE  
 A DESTINATION DE STOCKAGE

Echelle : 1/2500°  
 PC2 - Plan de masse de la construction



